

Veille en mémoire de TÉT morts au travail

Le 7 janvier, des militants des TUAC Canada se sont joints à 200 alliés syndicaux et communautaires pour faire une veille à la chandelle devant un immeuble d'habitation de Toronto où quatre travailleurs étrangers temporaires (TÉT) ont perdu la vie et un cinquième a été grièvement blessé le jour avant Noël, dans un accident de construction. La commémoration était organisée par les coalitions *Justice for Migrant Workers* et *No One is Illegal – Toronto*.

Le 24 décembre, Alexander Bondorev, Aleksey Blumberg, Fayzulla Fazilov et Vladimir Korostin ont perdu la vie quand l'échafaudage suspendu sur lequel ils travaillaient s'est effondré et les a entraînés dans une chute de treize étages. Dilshod Mamurov, qui est aussi tombé de l'échafaudage, reste hospitalisé à Toronto avec des fractures à la colonne vertébrale et aux deux jambes.

Aucun d'eux ne portait un harnais de sécurité et on ignore encore si l'entreprise non syndiquée qui les employait leur avait donné une formation et de l'équipement de sécurité. Les cinq victimes originaires de Lettonie, d'Ukraine et d'Ouzbékistan travaillaient au Canada dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTÉT) du gouvernement fédéral.



« Ces hommes sont morts tout simplement parce qu'ils étaient des travailleurs étrangers », de dire Naveen Mehta à la foule rassemblée devant l'immeuble situé à North York. M. Mehta est directeur des droits de la personne, de l'équité et de la diversité des TUAC Canada. « Ils ne pouvaient pas ni se plaindre, ni s'adresser au gouvernement, ni aller auprès de l'employeur et lui dire : 'Hé, cette situation est inacceptable!' »

« Souvent les travailleurs étrangers non syndiqués ne sont pas informés de leurs droits en matière de santé et de sécurité, et notamment de leur droit de refuser un travail dangereux. Et même s'ils ont des préoccupations, leur situation est tellement précaire qu'ils refusent souvent de signaler les conditions inacceptables par peur de perdre leur emploi ou de se faire renvoyer chez eux », poursuit Jim Wright, expert des TUAC Canada en santé et sécurité.

« Les choses ne devraient pas se passer comme ça », fait observer le président national des TUAC Canada Wayne Hanley. « Les TUAC Canada comptent des milliers de membres qui sont travailleurs étrangers et qui ne sont pas soumis à de tels risques parce que

notre syndicat ne le permettrait jamais. »

« Un travailleur est un travailleur – peu importe d'où il vient. Les travailleurs étrangers doivent être protégés encore mieux que les autres à cause de la vulnérabilité que leur confère leur statut au Canada. »

Un album photo et une vidéo de la veille de commémoration sont disponibles sur la « Fan Page » des TUAC Canada sur *facebook* à www.facebook.com/ufcwcandada, ainsi que sur notre site Web.



Une loi sur la violence au travail

L'année 2010 promet d'être plus sécuritaire pour les membres des TUAC Canada de l'Ontario grâce aux efforts de lobbying de leurs sections locales et du bureau national des TUAC Canada. En effet, le 23 décembre 2009 a été promulguée la *Loi modifiant la Loi sur la santé et la sécurité au travail en ce qui concerne la violence et le harcèlement au travail et d'autres questions*, ce qui a eu pour effet d'ajouter l'Ontario à la liste des provinces et territoires canadiens qui ont légiféré expressément contre la violence au travail.

Le groupe de travail sur la CSPAAT des TUAC Canada (la CSPAAT est la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail de l'Ontario), qui comprend des représentants préposés aux avantages sociaux et à la santé et la sécurité de chacune des sections locales ontariennes des TUAC, a joué un rôle important dans la formulation de cette loi. « Toutes les sections locales ontariennes des TUAC ainsi que le bureau national ont travaillé d'arrache-pied pour que soit adoptée cette loi qui améliore la sécurité, la dignité et le respect sur les lieux de travail », déclare le représentant national des TUAC Canada Jim Wright.

« La nouvelle loi profitera à tous les membres des TUAC, et plus particulièrement à ceux et celles qui travaillent dans le secteur des services, où les menaces et les comportements abusifs sont monnaie courante », ajoute Sherree Backus, représentante préposée aux avantages sociaux des sections locales 175 et 633 et présidente du groupe de travail sur la CSPAAT.

La nouvelle loi doit entrer en vigueur le 15 juin 2010. À compter de cette date, les lieux de travail ontariens comptant plus de cinq employés réguliers devront avoir en place les politiques, programmes, mesures et procédures nécessaires pour protéger les travailleurs et les travailleuses.



Ressource pour nouveaux parents

Les membres des TUAC Canada étant de nouveaux ou futurs parents auront accès à une nouvelle ressource cette année dans le but de faciliter la détermination de leurs droits et leur admissibilité à des prestations en tant qu'employé-es et nouveaux parents. Le *Guide des TUAC Canada sur les prestations de congé de maternité, de paternité et parental*, une initiative du Comité consultatif national des TUAC Canada sur la condition féminine, fut récemment publié pour aider les membres à s'y retrouver dans un système de presta-



tions souvent compliqué.

« Puisque notre syndicat représente le plus grand nombre de jeunes membres au Canada, plusieurs membres des TUAC Canada sont de nouveaux parents ou le seront bientôt », fait remarquer Nancy Quiring, directrice régionale des TUAC Canada pour les provinces de l'Ouest et qui préside également le comité national. « Le Comité a coordonné l'élaboration de ce guide afin d'aider aux membres des TUAC Canada à comprendre et à obtenir les prestations

mises en place pour favoriser un équilibre plus sain entre leur vie familiale et leur travail. »

Le guide, disponible en français et en anglais, est entièrement accessible à tous les membres des TUAC Canada par le biais de la page Web du Comité à l'adresse www.tuac.ca/femmes.



Journée internationale des migrants

Les TUAC Canada, avec l'Alliance des travailleurs agricoles (ATA), *Migrante Ontario* (groupe affilié à *Migrante International*), et CHRY – une station de radio communautaire progressiste attachée à l'Université York de Toronto – ont parrainé une célébration de la Journée internationale des migrants en décembre en se joignant à des alliés communautaires lors d'un forum qui se penchait sur la coopération et les différents moyens que les groupes de justice sociale peuvent travailler ensemble pour faire du Canada un endroit plus équitable pour ses travailleurs les plus vulnérables – tant les migrants que les immigrants.

Outre le recruteur syndical des TUAC Canada Alexes Barillas (que l'on voit sur la photo prise à l'événement) – qui a parlé de la lutte sociale, politique et juridique du syndicat menée depuis 20 ans au nom des travailleurs migrants – les participants au forum ont entendu des militants représentant *Migrante Ontario*, *Migrante Youth*, et le mouvement de travailleurs migrants philippins *Filipino Migrant Workers Movement*.



« La Journée internationale des migrants est une journée pour revoir nos réussites collectives avec nos alliés communautaires et tout le travail qui reste à faire », explique Naveen Mehta, directeur des TUAC Canada des droits de la personne, de l'équité et de la diversité. « En bout de ligne, nous cherchons le même résultat : instaurer la justice et le respect pour les travailleurs immigrants et migrants. En conjuguant nos efforts, nous y arriverons beaucoup plus rapidement. »

Un album photo de la Journée internationale des migrants est présentement disponible sur la « Fan Page » des TUAC Canada sur [facebook](http://facebook.com/ufcwcanda) à l'adresse www.facebook.com/ufcwcanda ainsi que sur notre site Web.



Séances du PIJM en 2010

Introduite l'année dernière, la nouvelle formule du populaire Programme d'internat pour jeunes membres des TUAC Canada (PIJM) – consistant en plusieurs séances régionales au lieu d'un seul grand rassemblement national à séances multiples – sera maintenue en 2010.

« Cette formule nous permet de regrouper un plus grand nombre de jeunes et d'augmenter les occasions pour chacun et chacune d'acquérir les compétences et les connaissances qui les aideront à aller de l'avant dans le mouvement syndical », indique le président national des TUAC Canada Wayne Hanley.

Depuis son lancement en 2000, le Programme d'internat pour jeunes membres s'est avéré une importante rampe de lancement pour les jeunes syndicalistes, dont plusieurs ont par la suite été embauchés par leur section locale où par le bureau national. « Le programme est une ressource précieuse pour les membres des TUAC Canada, car il nous permet d'identifier certains des meilleurs syndicalistes tôt dans leur carrière et de les faire avancer pour mieux aider les autres membres », poursuit le président national Hanley.

Quatre séances régionales du Programme d'internat pour jeunes membres sont prévues en 2010. La première aura lieu à Barrie, en Ontario, du 21 au 26 mars. Elle sera suivie par une séance conjointe pour l'Alberta et la Colombie-Britannique à Harrison Hot Springs, en Colombie-Britannique, du 18 au 23 avril. La séance de la Saskatchewan et du Manitoba se déroulera du 22 au 27 août à Gimli, au Manitoba, tandis que les Maritimes accueilleront une séance à Memramcook, au Nouveau-Brunswick, du 24 au 29 octobre. Les sections locales de chaque région recevront bientôt des affiches et des dépliants pour distribution à leurs membres. Par ailleurs, tous les détails du programme sont accessibles en ligne à www.tuac.ca/pijm.



Calendrier

25-26 janv. : Atelier de formation des TUAC Canada en campagnes électorales, Niagara Falls

28-29 janv. : Atelier de formation des TUAC Canada en campagnes électorales, Halifax

4 févr. : Élection partielle en Ontario – Toronto-Centre

8 mars : Journée internationale des femmes

Pour plus de détails,
rendez-vous à
www.tuac.ca



Wayne Hanley, président national, TUAC Canada
300-61 International Blvd Rexdale ON M9W 6K4
416.675.1104 • téléc. 416.675.6919 • www.tuac.ca

DIRECTIONS TUAC Canada est publié par les Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce au Canada. ©2009 TUAC Canada à moins d'indication contraire. Tous droits réservés. Pour de plus amples renseignements, contacter Mike Freeman. ISSN 1496-9025. Membre de l'ACPS.

DIRECTIONS directions@tuac.ca

Communications des TUAC Canada : Anouk Collet, Michael Forman, Mike Freeman, Derek Johnstone, Josefina Moruz, Edie Parker
Traduction : Zahia Badaoui, Sylvie Waller



ua1002e.2c

